

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 4 décembre 2012

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Christian HUBER

Conseillers présents : **8**

SEANCE du 13 décembre 2012

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Nathalie GEIGER, Marcel NORTH

Procuration : Nathalie GEIGER pour Pascal STUTZMANN.

Délibération n° 2012/64

Objet : Election des conseillers communautaires par le conseil municipal

Vu l'arrêté préfectoral en date du 21 novembre 2012 ;

Considérant que la fusion des communautés de communes Ackerland et du Kochersberg à compter du 1^{er} janvier 2013 a été actée par le préfet ;

Considérant que chaque commune membre doit désormais élire ses conseillers communautaires qui siègeront au sein de la nouvelle assemblée délibérante de la communauté de communes fusionnée ;

Considérant que la commune sera représentée au sein du conseil communautaire par un conseiller titulaire et un conseiller suppléant ; que chacun de ces représentants est élu par le conseil municipal au scrutin secret et à la majorité absolue.

Les opérations de vote se déroulent dans les conditions réglementaires.

Election du conseiller titulaire :

- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 9
- Nombre de suffrages déclarés nuls (Art. L. 66 du code électoral) : 0
- Nombre de votes blancs : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 9
- Majorité absolue : 5

Ont obtenu :

- Monsieur Alain NORTH : 8 voix

ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est ainsi élu en tant que conseiller communautaire titulaire de la Communauté de Communes du Kochersberg.

Election du conseiller suppléant :

Au terme du 1^{er} tour de scrutin, les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 9
- Nombre de suffrages déclarés nuls (Art. L. 66 du code électoral) : 0
- Nombre de votes blancs : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 9
- Majorité absolue : 5

Ont obtenu :

- Mme Nathalie GEIGER : 8 voix

ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est ainsi élu en tant que conseiller communautaire suppléant de la Communauté de Communes du Kochersberg.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 13 décembre 2012.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 14 décembre 2012.

Le Maire
Alain NORTH